

02/01/2023 Mail BOUGO

Bonjour,

Je vous écris dans le cadre de l'enquête publique relative à l'activité de la société ACJTP exerçant dans le PA de l'Erette à HERIC.

Je tenais à partager mon avis en tant que responsable administratif de la société Ludovic Bougo, riverain de ACJTP. Notre entreprise est installée avenue Ampère depuis 2004.

Depuis l'arrivée de la société ACJTP, nous endurons de nombreuses nuisances : poussières, bruits persistants, vibrations, tremblements. Nous avons clairement vu les changements sur l'environnement depuis l'installation de cette activité.

La zone d'activité de l'Erette, rue Ampère notamment, est en permanence dans un nuage de poussières. Nos bâtiments et nos véhicules sont constamment recouverts de poussières. Malgré le nettoyage hebdomadaire, nos locaux intérieurs, nos bureaux, notre mobilier sont anormalement poussiéreux. Nous ne pouvons plus aérer nos locaux sereinement. Nous nous interrogeons et sommes inquiets sur la nature des matériaux concassés.

Cet état de saleté permanent donne le sentiment que nous sommes en travaux et va complètement à l'encontre de l'image de notre entreprise, alors que nous recevons régulièrement des clients.

Les bruits sont usants. Il s'agit de bruits répétitifs, sourds, tels des bruits donnant le sentiment d'avoir par moment une rave party à proximité. Ils sont très gênants pour notre concentration et notre bien-être au travail.

Un autre aspect stressant est à souligner : nos bureaux vibrent, notre eau dans notre verre bouge.... Cela crée de l'anxiété parmi tous.

Nos clients, nos fournisseurs (des personnes extérieures) s'en aperçoivent et nous font régulièrement des remarques... nous sommes obligés de fermer les fenêtres pour pouvoir discuter sereinement.

Auparavant nous avions beaucoup de lapins aux alentours de notre entreprise. Ils ont tous disparus depuis l'arrivée de cette activité. A proximité de l'entreprise, le plan d'eau et ses tables de picnic sont beaucoup moins attractives dans ce type d'environnement. C'est dommageable pour l'ensemble des salariés de la zone qui se retrouvent pour partager des moments de convivialité en dehors de leur travail.

Engagée, l'entreprise Ludovic Bougo veille au bien-être et aux conditions de travail des salariés. Cette situation va à l'encontre de nos actions et de surcroît nous sommes totalement impuissants pour nous protéger de ces nuisances.

Il semble inconcevable d'autoriser une telle activité au sein d'une zone déjà établie.

Certaine de l'intérêt que vous porterez mon courrier et restant à votre disposition pour tout complément d'information,

Laetitia Bougo